

Zeitschrift: L'Émilie : magazine socio-culturelles
Herausgeber: Association Femmes en Suisse et le Mouvement féministe
Band: [92] (2004)
Heft: 1485-1486

Artikel: La ville en jeux : un enjeu d'égalité ?
Autor: E.J.-R.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-282759>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La ville en jeux : un enjeu d'égalité ?

Les 23, 24 et 25 septembre prochains, la ville de Genève organise un forum sur les places publiques de jeux ou comment faire cohabiter normes de sécurité et créativité. L'aménagement de ces lieux privilégiés de rencontre entre enfants, adolescents et parents ouvre la voie à une réflexion sur le partage de l'espace public.

E. J-R

Dans les années 80, la ville de Genève a voulu implanter des places de jeux qui soient à l'usage et à l'amusement de leurs utilisateurs et utilisatrices. Pour cela, elle a mis en place un processus de démocratie participative qui inclut les enfants et les adolescents tout autant que les professionnels et les parents. Ce processus permet de penser des places de jeux originales capables de susciter l'intérêt des enfants et des adolescent-e-s.

Malheureusement, les nouvelles normes de sécurité européennes ne sont pas toujours compatibles avec cette recherche de créativité. «Entre sécurité et créativité : vers une nouvelle vision des places de jeux» tel est donc le thème de la matinée du 24 septembre. Repenser la sécurité sur les places de jeux est, par la suite, l'occasion de réfléchir plus largement aux objectifs à atteindre grâce à elles. L'après-midi du 24 septembre est ainsi consacrée à une réflexion sur le partage de l'espace public. Enfin, le 25 septembre, sera abordé le problème des ludothèques. En marge de ce forum, des animations sous forme de jeux interactifs et d'expositions seront proposées aux publics*.

Simone Irminger, responsable des écoles et des institutions pour la petite enfance, met en œuvre la volonté du Conseiller administratif Manuel Tornare dans ce domaine. Elle a suivi de près le travail des associations d'écoles, de parents et de quartiers amenées à donner leur avis sur les places de jeux. Elle pense que «le problème de la sécurité ne saurait être qu'un des paramètres d'évaluation des places de jeux». En effet, en tant que

lieux destinés aux loisirs des enfants et des adolescent-e-s, les places de jeux devraient être des lieux d'intégration tant pour les filles que pour les garçons. Le genre devrait donc également devenir un des axes de la réflexion sur les places publiques de jeux. Car, constate Simone Irminger, «en ce qui concerne les enfants de 4 à 12 ans, s'il y a bien une prise en compte des sexes chez les membres des associations à l'origine des places de jeux, c'est souvent pour les distinguer de manière un peu stéréotypée : on imagine des jeux qui permettent le déroulement physique pour les garçons et des endroits où les filles peuvent se retirer pour papoter. Pour les adolescent-e-s le problème est encore plus sensible. Les lieux sont occupés presque unilatéralement par les garçons. Ils monopolisent les rampes de skate ou de vélo ainsi que les salles de gym en libre accès, réduisant trop souvent les filles au rôle de spectatrices».

Les places de jeux ne sont donc pas si évidemment neutres du point de vue du genre. Nous avons demandé à deux spécialistes des jeux, intervenantes à l'occasion du forum, ce qu'elles en pensaient. Marie Roosen est sociologue à Liège et Odile Périno est directrice du «Quai des Ludes» et de l'école des métiers du jeu à Lyon.

L'Émilie : Quels sont les enjeux pédagogiques des espaces publics de jeux ?

Marie Roosen : Les enjeux sont nombreux. Ils sont avant tout d'ordre psychomoteur mais ils relèvent également de la socialisation. Ils permettent notamment d'apprendre à se concentrer, à négocier, à comprendre les codes et les conventions de communication.

Odile Périno : Les places de jeux permettent de faire des expériences et partant, elles permettent de découvrir soi-même et les autres.

L'Émilie : L'apprentissage de l'égalité en général, et de l'égalité entre les sexes en particulier, est-il possible grâce aux places de jeux ?

M. R : En principe les jeux publics sont une ressource mise à la disposition de tous. Chaque enfant est donc, en principe, égal-e quant à l'accès au jeu public. Et même, si cet accès au jeu n'est pas négocié de manière équitable, d'autres stratégies peuvent être utilisées : la force physique, l'habileté, la manipulation verbale ou encore le recours à un adulte.

PHOTOGRAPHIE: CLAIRE CUTI, SERVICE DES ÉCOLES ET INSTITUTIONS POUR L'ENFANCE



Et si les filles sont plus démunies en matière de force physique, elles ne le sont pas nécessairement au niveau de l'habileté verbale. La différence se marquera davantage dans leur audace et leur maîtrise de l'interaction.

Je dirais que l'accès au jeu public peut être utilisé pour apprendre l'égalité, mais le jeu public «tout seul» n'apprend pas l'égalité.

O.P : Les enfants, filles ou garçons sont sollicités de la même façon par les jeux. Le problème est quand ils ou elles sont empêchés par les familles. En effet, le problème naît lorsque les petites filles sont condamnées aux jupes ou tout simplement interdites de jeux.

L'émilie : Ce paramètre égalité est-il pensé par les concepteurs de jeux et les collectivités qui mettent ces jeux en place?

M. R : Les concepteurs sont, en principe, attentifs à l'adaptation des jeux, aux caractéristiques des différentes catégories d'âge, donc à un accès potentiel généralisé des jeux à tous les enfants, quels que soient leur habileté et leur sexe.

La personne qui commande le jeu doit être attentive à proposer un nombre suffisant de jeux, de niveaux, de difficultés différenciés et de multiplier les propositions pour rencontrer différents types d'attente, notamment les attentes des filles et des garçons.

O.P : Je pense que oui car les espaces sont réfléchis et adaptés en fonction de certains objectifs et de certains contextes. Le jeu doit favoriser la mixité sociale et doit permettre le déroulement psychomoteur. Bien sûr cet objectif de développement moteur est prédominant et les garçons occupent plus rapidement ces espaces de jeux que les filles, il faudrait donc créer une offre plus variée.

L'émilie : L'univers du jeu crée-t-il un espace particulier qui permette à chacun de changer de rôle et, partant, d'accéder à de nouvelles possibilités de rôles dans la société en général?

M.R : L'univers du jeu est un espace où l'enfant peut apprendre les conventions propres à son groupe social et culturel. Mais c'est aussi un espace où il peut se confronter à d'autres groupes sociaux et culturels pour obtenir ce qu'il souhaite obtenir. Il apprend comment utiliser un engin, mais aussi comment il souhaite accéder à tel ou tel jeu. Il apprend parfois aussi qu'il doit partager le jeu.

Il apprend donc les modèles de comportements adaptés à certaines situations, à les repérer, à les comprendre, à se les approprier mais également à les modifier.

Maîtriser les conventions sociales est une condition première pour se faire comprendre, pour entrer dans la négociation et pour devenir acteur dans la société.

O.P : Oui et mille fois oui. Le problème avec les places de jeux est que leurs structures ne favorisent pas vraiment une exploration des rôles. Elles sont trop aseptisées et les enfants n'y trouvent pas les objets qui leur permettraient de s'inventer des rôles. Dernièrement, j'ai vu des petits enfants qui avaient trouvé un mouchoir, il l'avait installé sur un rebord qui faisait office d'étagère de marchandise. Un espace sans bâton ni caillou ou mouchoir ne permet pas ce genre de créativité.

L'émilie : Les places publiques de jeux sont-elles aussi conçues pour les filles ?

M.R : Oui mais peut-être surtout pour les filles émancipées, éduquées à l'occidentale.

Pour permettre l'émancipation des filles qui ont moins de liberté dans leur milieu familial, il faudrait peut-être imaginer des espaces et des jeux plus « traditionnellement » féminins.

On peut observer que les espaces pour les petits enfants sont chez nous, en Belgique, très investis par les jeunes filles voilées. Elles obtiennent sans doute plus facilement l'autorisation de se retrouver dans ces espaces. Ils deviennent alors des endroits de rencontre et d'échange entre jeunes filles.

O.P : Une fois encore, elles sont presque unilatéralement conçues pour le déroulement physique. Elles permettent peu de variété d'utilisation. Elles impliquent également que les familles habillent leurs filles comme leurs garçons et veillent à une utilisation égalitaire du jeu. °

**Programme détaillé
Informations
Inscriptions: villeenjeux@ville-ge.ch*